

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 216

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 22 BIS BA

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer à la première occurrence du mot :

« déchets »

le mot :

« précité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.